

PV du conseil d'école du mardi 5 novembre 2024

Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école
Présentation des membres du nouveau conseil d'école
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Compte-rendu des élections
Rappel des attributions du CE et du rôle des délégués
4. Organisation pédagogique et effectifs actuels
5. Sécurité à l'école : règlement intérieur et vote, PPMS et exercices incendie
6. Compte-rendu des évaluations nationales CP au CM2
7. Projet d'école
8. Projets pédagogiques
9. Bilan financier de la coopérative scolaire
10. Questions écrites des parents
11. Date des prochains conseils d'école.

Présents :

Mmes Girardclos, Gallay, Malugani, et Vauclair (enseignantes).
Mmes Bugnon et Plasencia, MM. Rapetti-Mauss et Pouthier (représentants des parents d'élèves).
M. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), M. Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), Mme Faivre (conseillère municipale de Blussans),

Excusés :

Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale)
M. Dodivers (maire de Blussans)
M. Hirsch (Maire de Villars-sous-Écot)
Mme Labeuche (conseillère municipale de Villars-sous-Écot).

M. Chatot (DDEN).

Secrétaire de séance : Mme Malugani.

1. Installation du conseil d'école – Présentation des membres du nouveau conseil d'école

2. Désignation du secrétaire de séance

Mme Malugani est désignée secrétaire de séance.

3. Compte-rendu des élections de représentants des parents d'élèves – rappel des attributions du CE et du rôle des délégués

| | |
|------------------------------------|---------|
| Nombre d'inscrits | 111 |
| Nombre de votants | 61 |
| Nombre de bulletins blancs ou nuls | 5 |
| Taux de participation | 54,95 % |

Sont élus :

Mme Bugnon Amandine, Mme Philippe Astrid, M. Rapetti-Mauss Marc, M. Pouthier Éric (titulaires)
Mme Mitanchey Emilie, Mme Plasencia Anne-Céline (suppléants)

Rôle des représentants de parents d'élèves lors du conseil d'école

Débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Attention, il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne.

Rôle du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Sa mission est de veiller aux bonnes conditions d'étude et d'accueil des élèves. C'est un « ami » de l'école qui fait le lien entre les enseignants et la mairie en cas de conflit. Le DDEN est là pour s'assurer que les élèves et les enseignants soient accueillis dans des conditions favorables. Il visite les écoles en début d'année, transmet un suivi à l'administration.

4. Organisation pédagogique et effectifs actuels

74 élèves inscrits à la rentrée des vacances d'automne.

51 élèves de Saint-Maurice-Colombier ; 6 élèves de Blussans ; 16 élèves de Villars-Sous-Écot. 1 d'autre village.

L'équipe pédagogique se compose des enseignantes :

Mme Girardclos (PS/MS/GS) avec 20 élèves (7+7+6)

Mme Gallay (GS/CP) avec 19 élèves (7+12)

Mme Malugani (CE1/CE2) avec 13 élèves (5+8)

Mme Vauclair et Mme Bisel (CM1/CM2) avec 22 élèves (14+8) ;

Mme Vauclair est en décharge de direction le jeudi.

De l'équipe du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : Mme Kittel, enseignante spécialisée, Il n'y a pas de psychologue scolaire cette année, Mme Lagneau, psychologue scolaire sur Clerval, gère également notre école.

de notre ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Mme Vachon,

d'une AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) : Mme Faivre qui accompagne deux élèves dans l'école, 24h par semaine.

d'un service civique : Mme Garressus (du 01/10/2024 au 08/07/2025).

Rôle de l'équipe du RASED

Un psychologue scolaire et Mme Kittel, enseignante spécialisée peuvent venir aider l'équipe enseignante. Le psychologue intervient sur demande des parents, des enfants ou enseignantes. Il peut effectuer des bilans psychologiques, des tests de potentiel intellectuel puis peut à l'issue orienter vers des spécialistes (psychomotricien, orthophoniste...).

Une autorisation parentale est toujours demandée avant toute intervention avec l'élève du psychologue scolaire.

Cette année, en l'absence de psychologue sur notre réseau, Mme Lagneau assurera les suivis et les urgences uniquement.

Les missions du directeur d'école

Le métier de directeur d'école maternelle ou primaire consiste à animer et gérer un établissement scolaire. Le directeur d'école exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et représente l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves.

Le directeur veille à la bonne marche de l'école (organisation du planning horaire des enseignants et du personnel, admission des élèves, élections de délégués de parents) ainsi qu'au respect de la réglementation en vigueur dans l'école maternelle ou primaire. Le directeur favorise le dialogue entre les enfants, les enseignants et les parents d'élèves.

Les missions du directeur d'école sont décrites dans le référentiel métier des directeurs d'école (BO N°7 du 11/12/2014).

Il n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignantes et n'a pas à évaluer ou imposer leurs méthodes pédagogiques.

De même, la gestion de la cantine, du périscolaire et des transports scolaires n'est pas dans ses missions mais il peut aider les parents à prendre contact avec les Francas ou la mairie pour traiter des problématiques de ceux-ci.

APC Activités Pédagogiques Complémentaires

Séance d'1h de 15h55 à 16h55. Pour les enfants en difficulté sur demande de l'enseignante et sur accord des parents, généralement les lundis et les mardis, ou deux fois 1/2h pour les CP vite fatigués.

5. Sécurité à l'école : règlement intérieur de l'école et vote, PPMS et exercices incendie

Le règlement intérieur découle du règlement type départemental.

Après lecture du règlement intérieur et discussions du Conseil d'Ecole, le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Rappel : pour toute communication avec l'école, il est préférable d'appeler sur le téléphone portable de l'école. En cas d'absence, merci d'envoyer un SMS. Les lundis, mardis et vendredis, Mme Vauclair étant en classe, il est également recommandé d'envoyer un SMS ou un mail pour toute demande non urgente.

Mme Vauclair est joignable sur le portable de l'école de 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 sur les jours scolaires.

PPMS : Plan de mise en sécurité face aux risques majeurs (événements d'origine naturelle, technologique ou humaine).

Ce plan a été remis à jour et signé par les membres du conseil d'école.

Une alerte attentat-intrusion va être déclenchée au nouveau départemental (écoles, collèges et Lycée) au mois de décembre 2024.

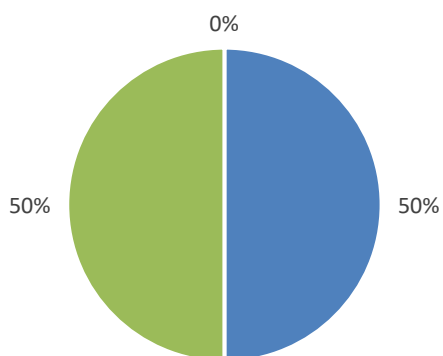
Il n'y a toujours pas d'alarme spécifique intrusion dans l'école. Les enseignantes ont une corne de brume dans chaque classe.

La directrice réitère sa demande d'une alarme spécifique intrusion (différenciée de l'alarme incendie).

6. Compte-rendu des évaluations nationales CP au CM2

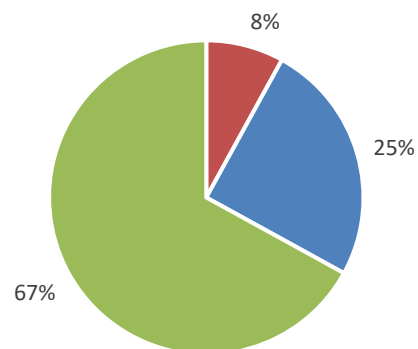
Des évaluations nationales ont été effectuées en septembre par les élèves du CP au CM2. C'est un logiciel du ministère qui a « analysé » ces évaluations après saisie des réponses des élèves par l'équipe. Ces évaluations sont des outils de diagnostic pour voir où en sont ces élèves. Il y en aura d'autres fin janvier pour les CP.

CP Français



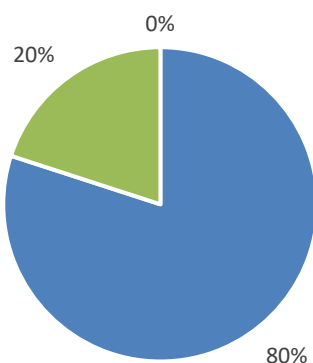
■ Elèves à besoins ■ Elèves fragiles ■ Elèves sans aucune difficulté

CP Mathématiques



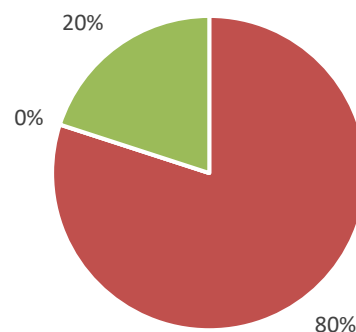
■ Elèves à besoins ■ Elèves fragiles ■ Elèves sans aucune difficulté

CE1 Français



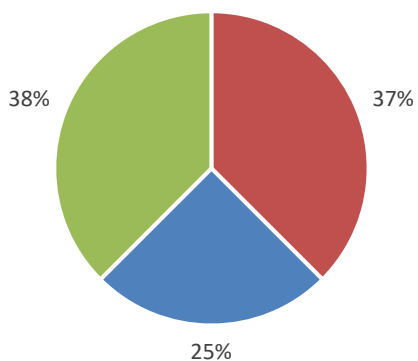
■ Elèves à besoins ■ Elèves fragiles ■ Elèves sans aucune difficulté

CE1 Mathématiques



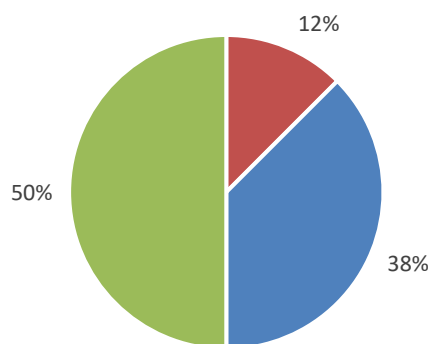
■ Elèves à besoins ■ Elèves fragiles ■ Elèves sans aucune difficulté

CE2 Français



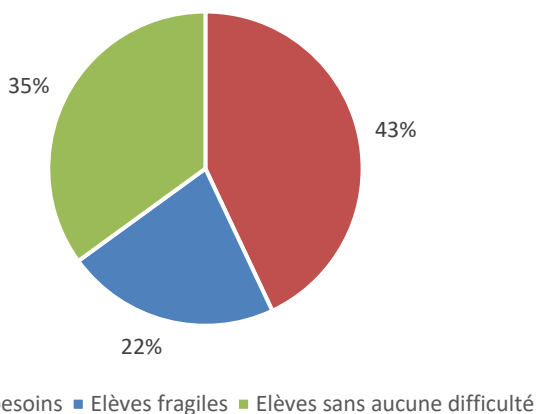
■ Elèves à besoins ■ Elèves fragiles ■ Elèves sans aucune difficulté

CE2 Mathématiques

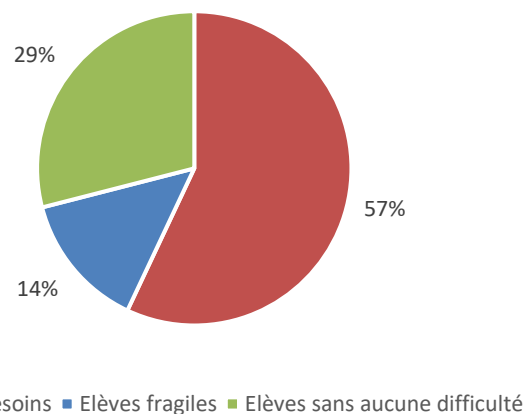


■ Elèves à besoins ■ Elèves fragiles ■ Elèves sans aucune difficulté

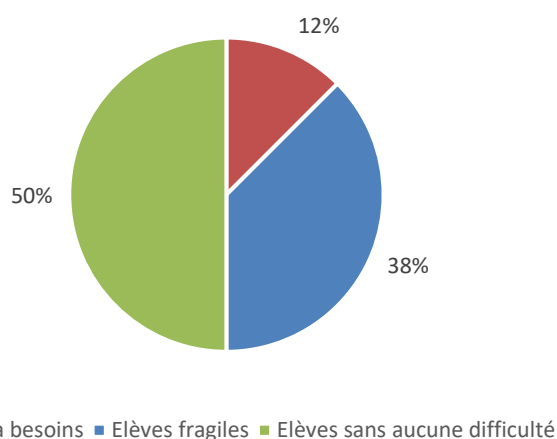
CM1 Français



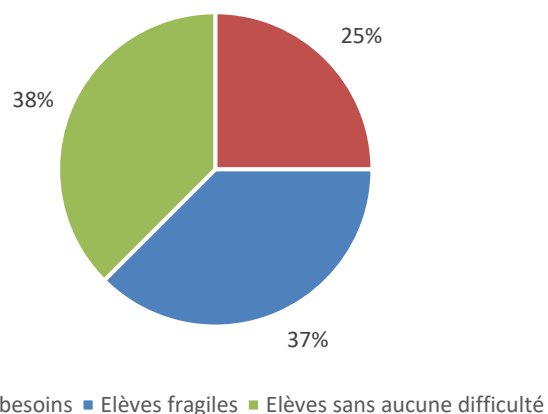
CM1 Mathématiques



CM2 Français



CM2 Mathématiques



Les difficultés sont principalement en français la compréhension en lecture des textes lus seuls, le vocabulaire et en mathématiques la rapidité de calcul et la résolution de problèmes.

7. Projet d'école

Suite à l'évaluation d'école de l'an passé et aux résultats des évaluations nationales, un projet d'école a été rédigé par l'équipe enseignante. Celui-ci est valable 5 ans et est réactualisé chaque année en fonction de l'évolution des résultats constatés.

Synthèse de l'ensemble et définition d'axes stratégiques (Etablie par le conseil des maitres)

| | Synthèse des points forts et des réussites | Synthèse des points de vigilance, des marges de progrès et des contraintes | Axes stratégiques choisis <i>A quoi s'engage prioritairement l'équipe ?</i> |
|---|---|---|---|
| Domaine 1 Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Stabilité de l'équipe enseignante ✓ Progressions et programmations par cycle sont élaborées en découverte du monde, histoire géographie et sciences | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les évaluations nationales font apparaître des résultats plus fragiles en mathématiques ✓ Difficultés de mémorisation et d'attention | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer des progressions de cycle en mathématiques et en français dans un souci de continuité et de cohérence du parcours de l'élève ✓ Améliorer les fondamentaux : enrichir le lexique et progresser en résolution des problèmes ✓ Mise en place de fiches de suivi de scolarité par élèves |
| Domaine 2 La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Climat scolaire serein ✓ Locaux sont très agréables, spacieux et entourés de verdure | <ul style="list-style-type: none"> ✓ 25 % des élèves estiment que l'entente entre élèves n'est pas bonne. Les élèves interrogés parlent de petits conflits ✓ La gestion des problèmes comportementaux observés ne sont pas traités de façon harmonisée entre le tempsscolaire école et le périscolaire | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place d'un protocole commun entre le temps scolaire et périscolaire (règlement intérieur commun) ✓ Poursuivre la mise en œuvre du programme pHARe au sein de l'école pour prévenir des éventuelles situations de harcèlement ✓ Améliorer le climat scolaire notamment lors des récréations (Projet NEFLE) ✓ Se former sur le développement des compétences psychosociales |
| Domaine 3 Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école | <ul style="list-style-type: none"> ✓ bonne entente entre les différentes catégories de personnels de l'école ✓ Les parents soulignent le lien effectif avec les enseignantes et tous les partenaires | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les représentants de parents d'élèves et leur rôle ne semblent pas bien identifiés par tous les parents. ✓ Les projets périscolaires-Francas et scolaires sont dissociés. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser un trombinoscope des représentants de parents d'élèves, les inviter à se présenter lors des réunions de rentrée, disposer d'une adresse mail générique qui sera mise à disposition des familles. ✓ Renforcer le lien avec les familles ✓ Renforcer les liens écoles périscolaire-Francas. Programmer des réunions sur l'ensemble de l'année : élaboration de projets communs, gestion des conflits. A cet effet, réactiver, le PEDT. |
| Domaine 4 L'école dans son environnement institutionnel et partenarial | <ul style="list-style-type: none"> ✓ La communication est fluide au sein de l'équipe enseignante et avec l'équipe de circonscription. ✓ Les parents soulignent l'efficacité de gestion des absences par envoi de SMS rapides ✓ La mairie est très à l'écoute et répond efficacement aux besoins de l'école. ✓ La communication est aisée. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'école est éloignée des structures de soin notamment des orthophonistes. C'est un frein pour les bilans, les adaptations et les conseils aux parents ✓ L'école en zone rurale est éloignée des lieux culturels (l'Arche, Livre élu...) et empêchée pour des raisons financières (coût des transports) | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fédérer l'équipe autour d'un projet "Notre Ecole Faisons La Ensemble" sur le thème de l'éducation artistique et culturelle ✓ Solliciter l'association "Artothèque" pour faire venir l'art à l'école ✓ Mobiliser les personnels RASED en tant que personnes ressources. |

8. Projets pédagogiques

Tous les projets et actions menés dans les classes sont des supports pour la production d'écrits, l'oral, la lecture... mais ils permettent aussi d'offrir aux élèves une éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à la culture, aux arts et à l'éducation physique et sportive (EPS).

- Projet d'école : travail en commun sur le vocabulaire (la forêt, l'eau, les émotions, les métiers).

Exposition en fin de période 1, 3, 4 et 5 pour les parents et les enfants.

- Suivi du Vendée Globe 2024 du 10 novembre à mi-janvier (CE1 à CM2)

- Concours Amopa (arts visuels) : à partir d'une œuvre, produire une œuvre « à la manière de... » (Mmes Gallay, Malugani et Vauclair)

- Participation de l'école à « La Grande lessive » : Les élèves dessinent sur un thème et leurs œuvres sont suspendues comme une lessive. En mars 2025. (Toutes les classes).

- Participation des MS/GS au Livre Elu (Mme Girardclos)

- Fabrication d'objets de décoration pour vendre au marché de Noël (**le vendredi 20 décembre**). (Toute l'école)

- Spectacle offert par la mairie pour Noël le **jeudi 19 décembre au matin**. (Toute l'école)

- Participation de la classe de CM1/CM2 au « Petits champions de la lecture » (concours national)

- Cycle natation : 5 semaines, les mardis et vendredis en janvier - février. (CM1/CM2)

- Cycle basket avec un intervenant en collaboration avec le Basket Club L'islois (Mmes Malugani et Vauclair). Nous regardons la possibilité de faire venir également un intervenant en handball

- Séances avec l Pavillon des sciences sur le tri des déchets (lombricompostage) (Mmes Gallay et Malugani)

- M. Rapetti-Mauss interviendra dans la classe des CM1/CM2 pour leur montrer l'utilisation d'une imprimante 3D et la fabrication de Tétra-Aides.

- Carnaval de l'école le **mardi 11 mars après-midi** (toute l'école)

- La classe de CM1/CM2 participera à la dictée francophone en mars 2024

- APER *Attestation de Première Education à la Route* (CM2)

- Chorale de l'école le **vendredi 27 juin après-midi** (toute l'école)

- Olympiades le **mardi 1^{er} juillet** (toute l'école)

9. Bilan financier de la coopérative scolaire

La coopérative présente un solde de **1647,48 €**. Dont la régie d'avance se monte actuellement à **400 €** (cotisations volontaires des parents pour les projets individuels de chaque classe)

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

Pour rappel, la coopérative scolaire avait dépensé l'an passé environ 1200 € pour les sorties de fin d'année. La cotisation obligatoire à l'OCCE s'élève à 195,98 €.

La coopérative scolaire avait pris en charge toutes les dépenses des sorties en utilisant les bénéfices des années précédentes. Les seuls revenus sont les ventes des calendriers et des photos de classe.

Vu le solde actuel, il ne sera pas possible de faire des sorties pédagogiques hors de l'école. Nous essayerons de voir pour faire une sortie de fin d'année qui ne soit pas trop onéreuse.

L'association Grandir les Pieds dans le Bié nous informe qu'il ne sera plus possible de financer la natation l'an prochain. Il y a beaucoup d'investissement personnel de la part des membres de l'association et malheureusement trop peu de bénévoles. Beaucoup moins de participants aux actions et donc les bénéfices ne suffiront pas à financer le cycle natation.

L'association investira les bénéfices pour l'ensemble des élèves de l'école. Par exemple en achetant du matériel pour la sécurité routière.

10. Questions écrites des parents / questions ou remarques diverses

Aucune question écrite

Remarques diverses

- Regret des enseignantes de voir qu'il y a très peu de parents qui participent aux réunions de rentrée, notamment dans les petites classes.
- L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'achat de 15 Ipad supplémentaires, d'un Tableau Numérique Interactif dans la classe de CE1/CE2, de 3 ordinateurs portables et d'un ordinateur pour la bibliothèque.
- L'équipe pédagogique remercie les nombreux parents qui se sont déplacés pour venir voir l'exposition sur le thème de la forêt. Des remarques très positives et un bel investissement des enfants. Nous communiquerons rapidement la date de la seconde exposition (normalement juste avant les vacances de février) pour permettre aux parents de s'organiser.

11. Date des prochains conseils d'école

Mme la directrice propose le vendredi 14 mars 2025 et le vendredi 20 juin 2025 à 17h30 pour les prochains conseils d'école.

Les deux dates sont validées par l'ensemble du conseil d'école.

Séance levée à 19h30

Fait à Saint Maurice Colombier, le 5 novembre 2024.

La secrétaire de séance :

Mme Malugani



La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

